

Observ'ER vous propose de découvrir les actualités du secteur de l'électrification rurale décentralisée par les énergies renouvelables. Pour ce numéro, focus sur l'accès à l'électricité

Fin 2020, le programme Paméla se terminait. Ce projet de recherche-action conduit par la Fondation Énergies pour le monde (Fondem), en partenariat avec les agences d'électrification rurale malgache et sénégalaise (Ader et Aser) ainsi que les associations Fimifa et GRDR, a permis le renforcement du tissu économique local de la Basse-Casamance et de l'extrême sud de Madagascar grâce à la valorisation des usages productifs de l'électricité. En effet, si l'accès à l'électricité est un levier de développement économique incontestable, il doit être combiné à d'autres facteurs : accès aux financements pour les entrepreneurs locaux et à des équipements productifs de qualité, maîtrise de la comptabilité et du marketing, etc. Paméla a consisté à mettre en place une approche méthodologique pour encourager à la fois l'émergence et le renforcement des filières productives locales et, ce faisant, la pérennisation du service électrique existant. Une synergie qui a porté ses fruits car, au cours de ce programme, pas moins de 20 entrepreneurs ruraux ont augmenté leurs revenus ou développé leur activité et 6 700 personnes ont désormais accès à une offre de services électriques pérenne et de qualité. Les bénéfices sociaux proviennent principalement de l'amélioration du niveau de vie des entrepreneurs locaux et de leur famille, de la création d'emplois suscitée par le développement d'activités économiques et de l'augmentation de recettes pour les opérateurs électriques leur permettant d'assurer la durabilité des installations.

Paméla reste un projet pilote. Autrement dit, des leçons ont été tirées de cette première expérience et doivent être mises à profit dans les futurs programmes d'électrification rurale. Paméla a ainsi mis en lumière la nécessité d'inclure, dès le début du projet, le volet d'appui à



FOCUS

L'accès à l'électricité, gage de développement

l'émergence des usages productifs. La Fondem recommande aussi d'intégrer la question des enjeux de genre de manière anticipée à travers la réalisation d'un diagnostic approfondi des inégalités et des barrières locales d'accès à l'emploi pour les femmes. Cette approche thématique doit aussi passer par la mise en place d'actions de sensibilisation spécifiques et de formations adaptées aux besoins et aux disponibilités des femmes. Par ailleurs, la confiance des populations et leur appropriation des projets sont primordiales. Il faut donc prévoir, au centre du schéma de gouvernance de chaque programme, la place des partenaires de terrain. Enfin, l'accès à l'électricité décentralisée n'étant plus une thématique nouvelle, certaines unités de production installées par le passé atteignent aujourd'hui leurs limites pour répondre aux besoins croissants des populations. Aussi, il serait bon de prévoir un renforcement global de ces infrastructures de production électrique. ■

Pour en savoir plus : fondem.org/pamela

Orison, un outil de diagnostic innovant

Afin d'optimiser l'entretien et le suivi des infrastructures électriques et ainsi assurer leur efficacité, la Fondation Énergies pour le monde et l'association Energy Assistance, en partenariat avec l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (Aser), ont conçu un outil innovant de diagnostic territorial des installations solaires décentralisées existantes. Le logiciel expert Orison permet de faciliter l'audit d'un territoire donné et de consolider une base de

données permettant le suivi de l'offre comme de la demande d'électricité.

Après avoir élaboré une grille de diagnostic, les équipes ont débuté la phase de test dans des villages casamançais électrifiés par centrales et kits solaires. Une première analyse de l'outil a été effectuée et a permis d'identifier les améliorations nécessaires à son déploiement à grande échelle dans d'autres localités du Sénégal. ■

Où en est la loi développement solidaire ?

Après son examen à l'Assemblée nationale et au Sénat le 17 mai dernier, le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales entre dans le tournant majeur de la commission mixte paritaire (CMP).

Certains amendements visent à renforcer les principes de la loi, notamment pour assurer davantage de participation des personnes vulnérables ou consacrer le principe de non-discrimination. Le texte actuel prévoit également une augmentation de l'aide publique au développement (APD) jusqu'en 2025, mais ce n'est pas suffisant pour

atteindre 0,7 % du revenu national brut ni a fortiori pour assurer une aide suffisante et de qualité.

Le texte reconnaît la place de la société civile dans la politique de développement mais ne précise pas le financement de ce droit d'initiative.

À la suite de ce vote solennel, Coordination SUD souhaite que la CMP sauvegarde les avancées en termes de non-discrimination, d'approche du genre, de trajectoire mais aussi pallie les manques en termes de moyens alloués, de cibles financières et de cohérence et de transparence des politiques publiques. ■

Mobilisation des collectivités sahéliennes

L'Association internationale des régions francophones (AIRF) encourage le développement économique durable des territoires dans le respect d'une bonne gouvernance. Dans ce cadre, elle lance un nouveau projet destiné à renforcer les compétences de collectivités territoriales francophones en matière d'accès à l'énergie, et plus particulièrement d'électrification rurale décentralisée. L'AIRF et la Fondation Énergies pour le monde, qui

participe au projet, ont conduit les premières sessions de formation, début juin, au Burkina Faso et au Sénégal. Ces ateliers favorisent les rencontres entre collectivités, entreprises privées et experts techniques. Objectif : faire monter en compétence les collectivités et ainsi favoriser le passage à l'échelle. ■

Pour en savoir plus : fondem.org/cles-en-main

Électrification solaire de centres de santé au Burkina Faso

Béréba est une commune rurale de 33 000 habitants située dans la province de Tuy. L'association De Crotelles au Faso a sollicité Électriciens sans frontières pour un projet d'accès à l'électricité pour trois centres de santé et de promotion sociale (CSPS) dans les villages de Maro, de Wakuy et de Béréba. En l'absence d'électricité dans les CSPS, le personnel soignant a recours à des lampes torches à piles et à du gaz en bouteilles pour faire fonctionner un réfrigérateur et un stérilisateur. En 2020, les bénévoles d'Électriciens sans frontières ont pu mener ce projet à distance en lien avec l'entreprise locale qui a procédé aux réalisations. Dans les CSPS de Maro et de Wakuy, les bénévoles ont eu recours à l'électrification solaire : les salles des maternités et des dispensaires bénéficient désormais d'un éclairage tandis qu'à l'extérieur, le point lumineux en place permet de repérer l'accès aux bâtiments et de sécuriser la circulation de nuit. Les salles de consultation sont dotées d'une ventilation par brasseur d'air et il est également possible de recharger des ordinateurs et des téléphones portables dans plusieurs bâtiments. Le CSPS et les logements de fonction de Béréba seront quant à eux bientôt électrifiés par un raccordement au réseau. ■



Un premier miniréseau solaire en Guinée



Mené depuis 2015 par la Fondation Énergies pour le monde et l'Agence guinéenne d'électrification rurale (Ager), le programme Pehgui a permis d'installer le tout premier miniréseau en Guinée, alimenté par des centrales

leurs internationaux venus participer aux journées de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) sur la nécessité de déployer les programmes d'accès à l'électricité à plus large échelle. ■

solaires mises en service depuis maintenant 18 mois. Quatre mille personnes bénéficient désormais d'une électricité propre et durable et des nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux qui en découlent. Après plusieurs reports imputables au contexte électoral et à la crise sanitaire, l'inauguration de ces trois miniréseaux a eu lieu le 17 juin dernier. Cette cérémonie, qui s'est tenue simultanément à Conakry et à Kouramangui, a été l'occasion de présenter les résultats du projet mais aussi d'attirer l'attention des pouvoirs publics africains et des bail-

Initiatives énergétiques durables au Bénin



La population béninoise, en forte croissance, est largement dépendante du bois pour répondre à ses besoins énergétiques. La consommation, en hausse chaque année, est prélevée à 93 % sur les forêts naturelles. C'est le cas dans le département des Collines, un territoire à prédominance rurale situé au centre du pays. Son bassin forestier approvisionne largement les zones urbaines, soit 2 668 tonnes produites par an, avec une partie encore incontrôlée et des équipements de cuisson nocifs et énergétiquement peu efficaces.

Jusqu'en 2022, l'ONG Geres, le Groupement intercommunal des Collines et les acteurs locaux vont déployer des actions visant à protéger les usagers, les femmes en particulier, avec comme principaux objectifs la préservation des forêts, la réduction de l'empreinte carbone et l'amélioration de la résilience du territoire aux changements climatiques. ■

Si vous souhaitez prendre part au projet en tant que partenaire mécène, vous pouvez contacter Léa Watine, chargée des partenariats au Geres : l.watine@geres.eu

Accès universel à l'énergie : un bilan décevant

Un rapport dresse le bilan de l'accès universel à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici 2030, qui constitue l'objectif de développement durable (ODD) numéro 7 des Nations unies. Les dernières données disponibles et les scénarios énergétiques envisagés révèlent que le monde n'est pas sur la bonne voie pour l'atteindre. Ce rapport examine les différents moyens de combler les écarts, au premier rang desquels figure l'objectif de développer considérablement les énergies renouvelables tout en maximisant leurs avantages socio-économiques. Les conséquences de la pandémie comme les exercices de modélisation sont analysés afin d'identifier les actions supplémentaires qui pourraient être envisagées. Alors que les énergies renouvelables ont fait preuve d'une remarquable résilience pendant la pandémie, les progrès réalisés en matière d'accès à l'énergie dans toute l'Afrique risquent

malheureusement d'être réduits à néant en raison des conséquences économiques désastreuses de la crise sanitaire. Dans ce contexte, les agences gardiennes de l'ODD n° 7 – l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena), la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – exhortent la communauté internationale et les décideurs à préserver les acquis de l'ODD n° 7, à ne pas perdre de vue la nécessité de poursuivre les actions en faveur d'une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, et à maintenir une attention stratégique sur les pays vulnérables qui ont le plus besoin de soutien. ■

Pour télécharger le rapport : <https://trackingsdg7.esmap.org/downloads>